

Yves MAYET  
[yvesmayet@yahoo.fr](mailto:yvesmayet@yahoo.fr)  
cell : 0692 26 94 70

**ANNEXE 15**  
Dossier n° E18000019 / 97

La Montagne, le 05 septembre 2018

**Objet :** Constat d'absence de réponse du Maître d'Ouvrage au sujet de l'enquête Publique n° E 1800019 / 97 - Procès-verbal de synthèse concernant l'enquête publique relative à l'aménagement du lotissement du Golf et de la voie d'accès à Villèle

Ce constat d'absence d'observation et de mémoire de réponse du Maître d'Ouvrage est établi le 5 septembre 2018 à 10h00. Il fait suite à la remise en main propre le 10 août 2018 du procès-verbal de synthèse de l'enquête en objet et de relances successives par courriels des 21 août 2018 et 3 septembre 2018 comme l'atteste la suite d'échanges de courriels figurant ci-après.

**Echange de courriels :**

**De :** Maël Vergès <[mael.verges@gmail.com](mailto:mael.verges@gmail.com)>  
**Envoyé :** lundi 3 septembre 2018 16:20  
**À :** Yves Mayet <[yvesmayet@yahoo.fr](mailto:yvesmayet@yahoo.fr)>  
**Cc :** Sandra Espel <[sespel@cboterritoria.com](mailto:sespel@cboterritoria.com)>  
**Objet :** Re: Enquête Publique n° E 1800019 / 97 - Aménagement du lotissement du Golf et de la voie d'accès à Villèle

Bonsoir Monsieur Mayet,

Un courrier officiel vous sera transmis dans les meilleurs délais, je m'y engage.

Bien cordialement.

Le 3 sept. 2018 à 09:29, Yves Mayet <[yvesmayet@yahoo.fr](mailto:yvesmayet@yahoo.fr)> a écrit :

Bonjour M. Vergès,

Je vous remercie pour votre réponse.

J'attire cependant votre attention sur le fait que le délai de réponse à mon courrier est forclo depuis le 25 août dernier. En théorie, les textes précisent que passé ce délai de 15 jours, et « *sauf justification de la nécessité d'un délai supplémentaire compte tenu de la complexité de l'enquête et/ou du grand nombre d'observations adressées, il (i.e. le maître d'ouvrage) est considéré comme ayant renoncé à cette faculté.* »

J'ai moi-même un délai de délivrance du rapport qui coure jusqu'au 9 septembre prochain et mis à part la réaction du MO au PV de synthèse, le rapport est prêt. Dès lors, je me trouve aujourd'hui devant deux solutions :

1. Considérer que le délai de réponse de CBo Territoria est forclo et intégrer dans mon rapport le fait que le MO n'a pas formulé de remarque au PV de synthèse dans les délais impartis,
2. Attendre le courrier que vous m'avez annoncé dont le contenu me paraît plutôt simple à rédiger. A mon sens, il serait dommage d'achever cette enquête publique de la sorte, ce qui pourrait laisser penser à un certain désintérêt de CBo Territoria pour ce projet.

Je vous remercie de m'indiquer avant demain, la solution que vous souhaitez que je mette en œuvre.

Bien cordialement,

Yves MAYET  
**Commissaire Enquêteur**  
26 chemin des Champacs  
97417 St Denis – La Montagne  
Cell : 0692 26 94 70  
[yvesmayet@yahoo.fr](mailto:yvesmayet@yahoo.fr)

**De :** Maël Vergès <[mael.verges@gmail.com](mailto:mael.verges@gmail.com)>  
**Envoyé :** mardi 28 août 2018 08:23  
**À :** Yves Mayet <[yvesmayet@yahoo.fr](mailto:yvesmayet@yahoo.fr)>  
**Cc :** Sandra Espel <[sespel@cboterritoria.com](mailto:sespel@cboterritoria.com)>  
**Objet :** Re: Enquête Publique n° E 1800019 / 97 - Aménagement du lotissement du Golf et de la voie d'accès à Villèle

Bonjour Monsieur,

Je vous confirme par le présent mail que CBo Territoria a bien reçu votre rapport lié à l'enquête publique relative au lotissement du Golf situé à Villèle et nous vous en remercions.  
CBo Territoria n'a pas de remarques à formuler sur celui-ci et vous transmettra dans les meilleurs délais par mail et par voie postale un courrier en sens,

Bien cordialement.

**Maël Vergès**

143 F Chemin Bœuf Mort  
97 419 La Possession  
mob : +262 (0) 692 36 36 96  
[mael.verges@novater.fr](mailto:mael.verges@novater.fr)

<image001.png>

Le 21 août 2018 à 18:28, Yves Mayet <[yvesmayet@yahoo.fr](mailto:yvesmayet@yahoo.fr)> a écrit :

Bonjour M. Vergès,

Par courrier du 10 août remis à Mme Espel au siège de CBO Territoria à Saint Marie, je vous adressais le procès-verbal de synthèse de l'enquête publique conduite (cf. pièce jointe), à charge pour le Maître d'Ouvrage de répondre à ce document dans un délai de 15 jours.

Je vous remercie de m'indiquer si vous estimez que vous aurez besoin d'un délai supplémentaire pour cela.

Bien cordialement,

Yves MAYET  
**Commissaire Enquêteur**  
26 chemin des Champacs  
97417 St Denis – La Montagne  
Cell : 0692 26 94 70  
[yvesmayet@yahoo.fr](mailto:yvesmayet@yahoo.fr)

Le Commissaire Enquêteur



Yves MAYET